



Notre - Dame -  
de-l'Île-Perrot

## OFFRE D'EMPLOI

### JOURNALIER – TRAVAUX PUBLICS

**Statut :** Postes temporaires

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche de deux (2) personnes pour occuper le poste de journalier aux travaux publics.

#### Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, l'employé devra effectuer les tâches courantes de journalier aux travaux publics.

#### Exigences de l'emploi :

- Avoir une bonne connaissance des techniques des pratiques et de l'outillage utilisé aux travaux publics;
- Posséder un permis de conduire classe 3;
- Posséder un diplôme d'étude secondaire V ou équivalent;
- Posséder un certificat de sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Posséder 3 années d'expérience dans le domaine des travaux publics;
- Formation en aqueduc et égout un atout;
- Avoir un cours en traitement des eaux un atout.

**Horaire :** 40 heures/semaine, du lundi au vendredi  
**(minimum de 150 jours travaillés jusqu'à un maximum de 180 jours)**

**Taux horaire:** Selon le salaire de journalier de la convention collective présentement en vigueur.

**Période d'affichage:** du 25 janvier au 22 février 2019

**Entrée en fonction :** 8 avril 2019 au 15 novembre 2019

Nous vous demandons de soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 22 février 2019, à 16h30, au Service des ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, par la poste au 21 rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4, par télécopieur au (514) 453-8961 ou par courriel au [ressourceshumaines@ndip.org](mailto:ressourceshumaines@ndip.org).